



Cluster Maritime Français

*Le Faire-Savoir Maritime
The Maritime Voice*

Paris, le 30 juin 2008

Communiqué du CMF

Conformément à ses statuts, et surtout à l'engagement qui avait été pris lors de son assemblée constituante d'octobre 2005, le Conseil d'Administration et l'assemblée générale des 160 membres du Cluster Maritime Français se sont réunis à Paris. Plus de 80% des membres étaient présents ou représentés à cette dernière.

Outre tous les aspects habituels de contrôle à tous points de vue, de l'activité passée et en cours, le but essentiel de la réunion était de statuer sur l'avenir du CMF. Il avait en effet été clairement indiqué dès sa constitution que le CMF se donnait deux ans pour prouver son utilité ou disparaître, voire se saborder. Une échéance qui a été atteinte au 31 décembre 2007.

C'est à l'unanimité et par acclamations que l'assemblée a voté la poursuite du CMF.

Le Cluster va donc s'efforcer de continuer à mériter cette confiance, et d'accroître encore son action, tant au niveau national qu'europpéen. Une action qui reste centrée autour de trois axes : la communication, le lobbying et la recherche de synergies concrètes entre les différents secteurs du maritime.

De même la « philosophie » de cette action a été confirmée: renforcer la « place maritime française » et faire que, oeuvrant pour un ensemble mieux reconnu et plus efficace, chacun en retire aussi des avantages directs et indirects pour ses activités maritimes.

Association régie par la loi 1901

47, rue de Monceau – 75008 Paris – France – Email : contact@cluster-maritime.fr
Téléphone +33 (0)1 42 25 00 48 – Télécopie + 33 (0)1 53 89 52 15 – Portable +33 (0)6 72 15 24 89